

145^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV
le samedi 5 novembre 2011 à Pully
Organisation : Corps de Musique de Pully

Présidence : Alain BASSANG

Ordre du jour : adressé aux sections, il ne fait l'objet d'aucune remarque, il sera donc suivi.

1) SALUTATIONS

La 145^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV a lieu à la Maison Pulliérane de Pully. Elle est organisée par le Corps de Musique de Pully.

Le Président cantonal, Alain BASSANG, salue les invités qui honorent de leur présence ladite assemblée. Il s'agit de :

REICHEN Gil	Syndic de Pully
FREISS Anne-Marion	Préfète du district de Lavaux-Oron
SILAURI Alessandra	Députée
MODOUX Philippe	Député
BONJOUR Eric	Député
YERSIN Jean-Robert	Président du Grand Conseil
FROIDEVAUX Didier	Membre du Comité ASM
KOENIG Xavier	Président Société cantonale des musiques fribourgeoises
DEVAUD Raphaël	Membre du Comité Société cantonale des musiques fribourgeoises
GARBANI Philippe	Président Fédération jurassienne des musiques
GAUCHAT Pierre-Alain	Vice-président Fédération jurassienne des musiques
VAUDAN Maurice	Membre du Comité Association cantonale musiques valaisannes
BARRAS Marc-André	Président CM Association cantonale des musiques valaisannes
KUNG Francis	Association vaudoise des musiciens vétérans fédéraux
VALLON Roger	Membre du Comité Association romande des directeurs
MANI Claude-André	Président Société cantonale des chanteurs vaudois
CHEVALLEY Jacques	Membre du Comité de la Société vaudoise des carabiniers
DUMUSC Michel	Vice-président Association Vaudoise de Football
ROUGE Régine	Membre du Comité Association des paysannes vaudoises
GASS Béatrice	Secrétaire Fédération des Jeunesses campagnardes
CHRISTINET Gilbert	Président d'honneur SCMV
GRIN Gilbert	Président d'honneur SCMV
MULLER Gino	Président d'honneur SCMV
CHAPUIS Jacques	Membre du Comité d'honneur SCMV
HAMEL Philippe	Membre du Comité d'honneur SCMV
PERRETEN Alain	Membre du Comité d'honneur SCMV
REY Jean-Pierre	Membre du Comité d'honneur SCMV
TERRIN Maurice	Membre du Comité d'honneur SCMV
KRUMMENACHER Nicole	Responsable du camp de musique SCMV
GARRAUX René	Banneret cantonal
NEYROUD Gilbert	Banneret cantonal remplaçant
ROBERTI Arlette	Correspondante de presse
PIDOUX Etienne	Pasteur

Alain BASSANG remercie les organisateurs de cette journée, en particulier le comité et les membres du Corps de Musique de Pully. Il exprime également sa gratitude aux autorités communales.

Sur les 104 sections convoquées, le décompte est le suivant :

<i>Sections présentes</i>	88
<i>Sections excusées</i>	16
<i>Section inscrite, non présente</i>	0
<i>Nombre de délégués</i>	160

Alain BASSANG passe la parole au président du Corps de Musique de Pully, Monsieur Francesco ODDO qui adresse quelques mots de bienvenue aux délégués.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Gil REICHEN, Syndic de Pully, qui salue l'assemblée et qui présente sa commune.

2) DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Deux sections officient en tant que scrutateurs. Le choix du comité, approuvé par les délégués, s'est porté sur les sociétés suivantes :

- La Fanfare Municipale de Nyon (repr. M. Florian BURGİN)
- La Lyre de Grandcour (repr. M. Charles-Edouard BONNY)

3) PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 6 NOVEMBRE 2010 A ACLENS

Nous avons reçu une remarque d'une section concernant le point « 3 », il fallait lire « L'Avenir d'Yverdon-les-Bains » et non « La Fanfare ouvrière l'Avenir d'Yverdon-les-Bains ». Il n'y a aucune autre remarque de la part de l'Assemblée, il est donc adopté et son auteur, la soussignée, remerciée.

4) ADMISSIONS ET DEMISSIONS

Une admission est à enregistrer : celle de l'Avant-Garde de Lausanne sous la présidence de Monsieur GOLAY. Nous avons aussi reçu un courrier du Corps de Musique de Champagne et la Centenaire d'Onnens nous informant de la fusion officielle des 2 ensembles. Dorénavant, il ne forme qu'une seule société, sous la dénomination du « Corps de Musique La Centenaire Champagne-Onnens ». Dès lors, la SCMV compte 104 sections actives.

5) RAPPORTS

a) du Président central

Alain BASSANG tient à remercier ses collègues du comité pour tout leur travail : Monique PIDOUX COUPRY, secrétaire, Claudia ROUGE, secrétaire aux procès-verbaux, Jean-Daniel RICHARDET, caissier et vice-président, Pierre-André MARTIN, responsable des écoles de musique, oeuvrant également au sein de la CEM, Jacques HENCHOZ, responsable du journal, Patrick DECOPPET, responsable de la SUISA, Michel PICHON, responsable sponsoring, ainsi que Philippe JATON, responsable du service des membres.

Des remerciements sont également adressés à la Commission de musique (CM) pour leur travail, à savoir Jean-Claude BLOCH, président, Nathalie MESSERLI, Jean-Daniel BURI, Serge GROS, Laurent ROSSIER, Jean-Pierre BOURQUIN, Bertrand CURCHOD et Nils PERROT (nouveau membre).

Des remerciements aussi aux membres de la Commission technique des tambours (CTT) composée de Georges METZENER, responsable, Lionel RENAUD et Francis MULLER.

Enfin, il remercie les membres de la Commission des écoles de musique (CEM), à savoir Jean-Pierre DENEREAZ, Aurélie PILET, Michel REYMOND, Gérard GAUDARD et son président Bertrand CURCHOD.

b) du Président de la Commission de musique

Les sections ont reçu le rapport de la Commission de musique. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture. Toutefois, Jean-Claude BLOCH tient à remercier toutes les personnes avec qui il a eu la chance de collaborer pendant toutes ces années et souhaite bonne chance à son successeur Monsieur Laurent ROSSIER. Le Comité central remet à Jean-Claude BLOCH une petite attention pour le travail qu'il a effectué.

c) du Président de la Commission technique des tambours

Les sections ont reçu le rapport de la Commission technique des tambours. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

d) du Président de la Commission des écoles de musique

Le rapport de la Commission des écoles de musique a également été donné à la connaissance de tous par le biais du fascicule envoyé aux sections.

Alain BASSANG passe au vote concernant tous ces rapports. Ils sont tous acceptés à l'unanimité.

e) du caissier

Les comptes étaient annexés au fascicule envoyé aux sections.

f) de la Commission de vérification des comptes

La Commission de vérification des comptes était composée des représentants des sections suivantes : L'Echo de la Plaine de Noville, La Fanfare de Lavey et l'Echo des Alpes d'Ollon. Lecture du rapport est donnée par Monsieur Christophe BROENNIMANN, président de l'Echo de la Plaine de Noville.

6) APPROBATION DES COMPTES 2010 ET DE LA GESTION DU CC

L'Assemblée n'ayant pas de remarque à formuler, après avoir pris connaissance des comptes et du rapport de la Commission de vérification, les accepte à l'unanimité. Alain BASSANG remercie les membres de la Commission de vérification des comptes pour leur travail ainsi que le caissier pour tout le temps consacré à cette tâche.

7) BUDGET 2012

Annexé au fascicule avec la convocation, ce budget est accepté à l'unanimité.

Alain BASSANG profite de remercier nos partenaires soit : la Loterie Romande, les Artisans Vignerons d'Yverne, la maison Perrin Frères SA à Nyon (construction), la Banque Raiffeisen ainsi que l'Etat de Vaud pour leur soutien.

8) NOMINATION DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES POUR 2011

Sont nommées pour le prochain exercice.

L'Avenir de Belmont-sur-Lausanne, la Fanfare de Cheseaux et l'Harmonie Municipale d'Epalinges.

9) NOMINATION NOUVEAUX MEMBRES AU COMITE CENTRAL ET A LA COMMISSION DE MUSIQUE

Alain BASSANG adresse quelques mots de remerciements à l'attention de Jacques HENCHOZ pour tout le travail accompli au sein du Comité central pendant ces 7 années. Ce dernier avait annoncé son départ lors de la dernière Assemblée des délégués à Aclens.

Admissions : Didier BERARD (présenté par le Corps de Musique de Pully) qui se chargera du site internet et de l'informatique. De plus, le Comité central a nommé au sein de la Commission de musique Nils PERROT.

10) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA 148^{ème} ASSEMBLEE DES DELEGUES EN 2014 (2012 ET 2013 ATTRIBUEES)

Nous avons reçu la candidature de l'Harmonie de Terre Sainte à Coppet pour l'organisation de la 148^{ème} Assemblée des délégués en 2014 (1^{er} novembre). Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée.

Nous avons aussi reçu la candidature de l'Echo du Jura de Mollens pour l'organisation de la 149^{ème} Assemblée des délégués en 2015 (7 novembre). Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée.

Pour rappel, nous serons en 2012 le 3 novembre à Combremont-le-Grand et en 2013 le 2 novembre à Aigle.

11) FETES DES JUBILAIRES DE 2012 à 2016 ATTRIBUEES

Pour rappel, nous serons en 2012 le 29 avril à Grandcour, en 2013 au Mont-sur-Lausanne, en 2014 le 6 avril à Gland, en 2015 à Vevey à l'occasion de leurs 150 ans et en 2016 à Corcelles-près-Payerne.

12) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA FINALE DES SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES 2012 ET 2013

Nous avons reçu un courrier du Corps de Musique d'Yvonand que pour cause de travaux dans le bâtiment scolaire, ils ne pourront plus organiser la Finale des solistes et petits ensembles en 2012. Pour

remplacer cette société, nous avons reçu la candidature de l'Harmonie Municipale Lausannoise. Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée.

Nous sommes toujours à la recherche d'une section organisatrice pour 2013. A suivre.

13) REGLEMENT DE CONCOURS : PROPOSITION DE MODIFICATIONS

Jean-Claude BLOCH explique que ce n'est plus le Vademecum qui fait foi pour le choix des pièces mais que c'est le site internet de l'ASM.

Alain BASSANG passe au vote concernant la proposition de modifications. Elle est acceptée à l'unanimité.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Jean-Robert YERSIN, Président du Grand Conseil.

14) FETE CANTONALE DES MUSIQUES EN 2013

Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Alain PERRETEN, président d'organisation qui nous adresse quelques mots sur le déroulement de l'organisation de la prochaine Fête cantonale des musiques qui se déroulera du 9 au 12 mai 2013.

15) FESTIVAL DE MUSIQUE LEGERE

Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Sylvain RAMSEYER qui nous donne un compte-rendu de cette dernière manifestation.

Lors de la dernière Assemblée des délégués, la Fanfare municipale de Mont-sur-Rolle avait émis la proposition de changer la date du Festival de musique légère, car il y a déjà beaucoup de manifestations au mois de novembre. Le CC s'était engagé à étudier la question et a fait un sondage auprès de toutes les sections. Il en résulte que la majorité des sociétés ayant répondu au sondage reste favorable à l'organisation du Festival de musique légère au mois de novembre.

16) LOI SUR LES ECOLES DE MUSIQUE

Bertrand CURCHOD nous présente en quelques mots la nouvelle loi sur les écoles de musique. De plus amples informations seront dites lors de la prochaine assemblée des écoles de musique qui se déroulera à Crissier le 4 février 2012.

Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Didier FROIDEVAUX, membre du comité de l'Association suisse des musiques (ASM).

Alain BASSANG passe au vote concernant l'aide financière de CHF 100.-/section à l'initiative « Jeunesse et Musique » : il y a 34 sections qui acceptent, 9 oppositions et 30 abstentions.

17) COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL ET DES COMMISSIONS

Jacques HENCHOZ annonce qu'il y aura une liste afin de permettre à toutes les sociétés d'annoncer leurs soirées annuelles. De plus, Jacques HENCHOZ présente son successeur Monsieur Stéphane TERRIN qui s'occupera du journal.

Jacques HENCHOZ remercie aussi Mme Carole BASSANG pour le travail qu'elle a accompli en gérant les adresses du journal.

Stéphane TERRIN annonce qu'il va garder le même but pour le journal, mais qu'il désire quand même le faire progresser en demandant l'aide de toutes les sociétés.

Didier BERARD demande aux sociétés de bien vouloir annoncer tous les changements par informatique ou par courrier. Cela permettra de centraliser toutes les données.

Didier BERARD annonce qu'il a mis en ligne le nouveau site internet.

Jean-Daniel RICHARDET annonce que dans le cadre de l'opération de la LoRo (Loterie Romande) 120 instruments ont été distribués à 39 écoles, cette opération sera reconduite en 2012.

Jean-Daniel RICHARDET relève que 3 sociétés (Frenières-Les Plans, Penthalaz et Territet) n'ont toujours pas payé leurs cotisations. Il y a aussi la société de Vufflens qui n'a pas payé la cotisation des écoles de musique.

Jean-Daniel RICHARDET annonce aussi que seules les sociétés qui ont signé la charte ont reçu la subvention.

Il annonce aussi que pour le 30^{ème} camp, la perte provisoire va se monter entre CHF 10'000.- et 15'000.-.

Jean-Daniel RICHARDET remercie Alain BASSANG pour tout le travail qu'il effectue pour la SCMV.

Pierre-André MARTIN annonce une séance d'information pour présenter la musique dans l'armée suisse le 21 janvier 2012 dans les locaux de l'Harmonie de Lausanne. Il invite tous les jeunes musiciens et musiciennes qui s'y intéressent.

Pierre-André MARTIN annonce que maintenant les examens sont fractionnés par région.

Pierre-André MARTIN insiste sur le fait qu'il faut qu'il y ait au moins un délégué de chaque école de musique présent à l'occasion de l'assemblée des écoles de musique du 4 février 2012.

Monique PIDOUX COUPRY annonce que le Festival des musiques populaires se déroulera toujours le 2^{ème} week-end du mois de juin.

Michel PICHON rappelle que nous cherchons toujours des annonceurs et des sponsors.

Patrick DECOPPET rappelle la date butoir du 30 novembre pour l'envoi informatique des œuvres à la SUISA et que chaque société qui n'aura pas respecté le délai recevra une amende de CHF 100.-.

18) PROPOSITION DES SECTIONS

Pas de propositions.

19) DIVERS

La parole est donnée à Madame Anne-Marion FREISS, Préfète du district de Lavaux-Oron qui nous adresse quelques mots.

Alain BASSANG nous dit qu'il est très déçu des sections qui se sont excusées pour cette assemblée sans trop de raison valable. Il nous informe que nous allons mettre à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des délégués, la proposition que chaque société qui ne participe pas verse une amende de CHF 200.-.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée des délégués 2011 est levée à 12h15.

Le Président :

La Secrétaire aux PV :

Alain BASSANG

Claudia ROUGE